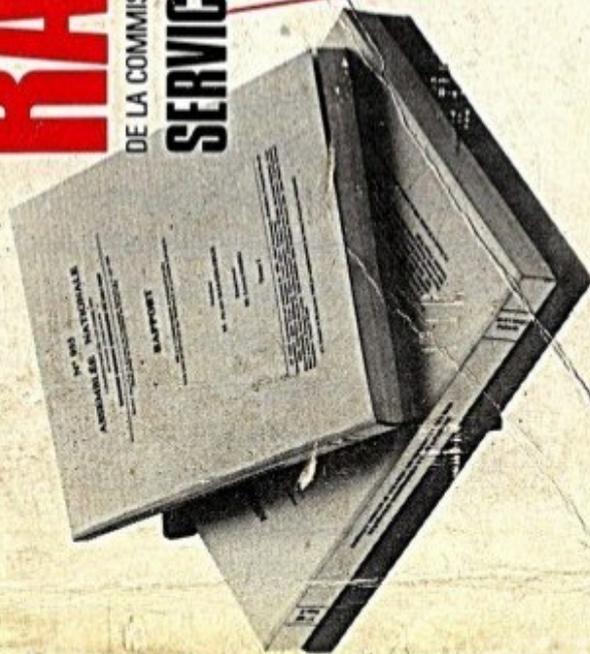


*Ce que nous avons découvert
nous a surpris, émus, amusés,
indignés, stupéfaits, scandalisés.
Nous avons compris que parfois
on se moquait de nous. Nous
avons senti le mensonge mais
nous avons eu aussi parfois
l'impression de toucher la réalité
de près...*

RAPPORT

DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES ACTIVITÉS DU
SERVICE D'ACTION CIVIQUE

SAC



ALAIN MOREAU

TOME 1

N° 955

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEPTIÈME LÉGISLATURE

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Rapport remis à M. le Président de l'Assemblée Nationale le 17 juin 1982.
Dépôt publié au Journal Officiel du 18 juin 1982

RAPPORT

DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE (1)
SUR LES ACTIVITÉS DU SERVICE D'ACTION CIVIQUE.

Président

M. ALAIN HAUTECEEUR

Rapporteur

M. LOUIS ODRU

Tome I

(1) Cette commission est composée de : MM. Alain Hauteceur, Président ; François Massot, vice-président ; Alain Vivien, Secrétaire ; Louis Odru, Rapporteur.

MM. Jean-Pierre Balligand, Pierre Bourguignon, Maurice Briand, Bertrand Delanoë, Jean-Pierre Destrade, René Drouin (*), Gilbert Gauntier, Edmond Garcin, Gérard Gouzes, Yves Lanciaen, Marc Lauriol, François Loncle, Alain Madelin, Mme Paulette Nevoux, MM. Jean Tiberi, Georges Tranchant, Claude Wolff.

(*) Depuis le 22 janvier 1982 en remplacement de Mme Françoise Gaspard.

LISTE COMPLÉMENTAIRE D'AFFAIRES IMPUTABLES À DES MEMBRES DU SAC

Initiales des noms des membres du SAC	Dates	Lieux	Faits délictueux	Condamnations
J.T., H.S. et A.S.	1960-1972	Lyon	Vol, coups et blessures volontaires, proxénétisme	T.G.I. Lyon 2.4.60 T.P.F.A. Lyon 18.2.61 T.G.I. Lyon 11.10.62 T.G.I. Lyon 16.4.65 T.G.I. Lyon 13.7.65 T.G.I. Lyon 20.8.65 C.A. Lyon 18.3.65 C.A. Lyon 29.3.73 T.G.I. Paris 11.7.79
L.A. responsable départemental du SAC de l'Aude, et V.S.	1962	Aude	Vol de voiture	
A.G.	août 1963		Outrage public à la pudeur	
M.M.	1965	Paris	Trafic de drogue	C.A. Paris 20.1.1972
A.Z.	1965	Paris	Proxénétisme	T.G.I. Paris 15.5.1965
J.M.M.	1967	Nancy	Vol et recel	T.G.I. Nancy 26.6.1967
M.S.	juin 1967		Malversations financières	
J.N.B.	1.4.1968	Combourg (Ille-&-Vilaine)	Attentat par explosif contre une perception	
J.M.	20.4.1968	Cambrai	Cambriolages	T.G.I. Paris 30.10.68
G.B.	26.4.1968		Proxénétisme	
J.P.H.	28.5.1968	Montlimar	Violences sur des agents de la force publique	T.G.I. Valence 16.1.1970
	8.6.1968	Grenoble	Assassinat de M. M. membre du milieu et l'un des responsables du SAC de Grenoble	
	23.6.1968	Clichy	Incident électoral se concluant par deux blessés par balles	
P.C. et J.B.V.	24.6.1968	Marseille	Coups et blessures volontaires sur des colporteurs d'affiches ; port d'armes, escroqueries	T.G.I. Marseille 26.1.70 T.G.I. Marseille 6.1.71 T.G.I. Marseille 13.5.71 T.G.I. Marseille 22.7.69
	29.6.1968	Arras	Incident électoral entre colporteurs d'affiches : un mort	
A.M.	7.7.1968		Agression armée contre un directeur de cinéma, vols	C.A. Paris 22.1.1970 C. Ass. Paris 8.4.1970
P.L.	16.7.1968	Paris	Faux monnayage	T.G.I. Paris 15.3.1969
A.Z.	8.10.1968		Proxénétisme	
J.S.	10.10.1968	Paris	Racket	C.A. Paris 17.11.1972 C. Ass. Paris 23.1.75
G.B.	26.11.1968	Paris	Proxénétisme	
C.P.	15.4.1969	Paris	Incendies volontaires	T.G.I. Paris 19.3.1969
P.G.	26.4.1969	Grenoble	Menaces ; coups et blessures volontaires	T.G.I. Grenoble 27.4.1971

Initiales des noms des membres du SAC	Dates	Lieux	Faits délictueux	Condamnations
Y.L.	17.6.1969	Paris	Port d'armes prohibé ; gardait le siège de l'UDR, rue de Lille. Avait été condamné pour vol	C.A. Paris 4.10.1973 C. Ass. Paris 21.6.1974
J.F.G.	28.10.1969	Paris	Tentative d'homicide volontaire, chantage	T.G.I. Paris 10.7.1975
J.C.	1969	France-U.S.A.	Trafic de drogue	C.A. Paris 6.6.72 C. Ass. Paris 10.5.73
C.P.	7 mars 1970	Bobigny	Hold-up	
V.G.	20.3.1970		Port et détention d'armes prohibé	C.A. Paris 19.10.70
J.P.R.	6.4.1970	Paris	Abus de confiance, vol avec violence	T.G.I. Besançon 23.7.70 C.A. Besançon 20.10.70
M.S. - A.B.	9.5.1970	Besançon	Attentats contre le tribunal. Détention illégale d'armes	
G.S. responsable dépt.	10.6.1970	Perpignan	Faux en écriture, abus de blanc seing	
G.M.J.	juillet 1970		Détention et port d'armes prohibé	T.G.I. Soissons 17.2.1971
A.B., déjà condamné en 1966	1970	Aix-en-Provence	Détention et port d'armes prohibé	T.G.I. Aix-en-Provence 6.7.1970
J.V.	2.8.1970		Menaces, port d'armes, violences	
J.S.	13.8.1970		Vols	
L.M.	9.1970		Abus de confiance	
C.C.	9.1970	Carcassonne	Vol à main armée, association de malfaiteurs	Cour d'Ass. Toulouse : 10 ans de réclusion criminelle
R.L.	10.1970		Vol et recel	
G.S.	24.10.1970	Nice	Coups et blessures volontaires par arme à feu	T.G.I. Grenoble 27.4.1971
P.G.	26.4.1971	Grenoble	Port et détention d'armes de guerre	
P.S. responsable dépt.	6.1971		Escroquerie. Abus de confiance	
J.C.	30.9.1971	Nice	Trafic de drogue	
J.O.	10.12.1971		Agression à main armée et meurtre. Détention illégale d'armes	T.G.I. 19.4.72
J.L.	8.12.1971	Paris	Trafic d'influences	C.A. Paris 12.1.1973
M.C. - J.G.	4.11.1971	Avesnes-sur-Helpe	Vol et détention d'armes	T.G.I. d'Avesnes 10.5.1972 20.6.1972, 21.11.1972
J.B.B.	29.2.1972	Castelnaudary	Vol et recel	T.G.I. Carcassonne 20.2.1974
J.R.W.	1.6.1972	Paris	Menaces, violences...	
J.C.	16.11.1972		Proxénétisme, vols, escroqueries...	
P.V.	27.11.1972	Béziers	Vol.	

Initiales des noms des membres du SAC	Date	Lieu	Faits délictueux	Coordonnées
C.L.	2.1973		Ménaces	
H.S. responsable dép.	8.3.1973	Bougival	Dégradaisons de véhicules	
P.V.	30.6.1973	Béziers	Vol	
P.L.	11.1973		Escroquerie	
P.H.	11.1973	Paris	Utilisation de chèques volés	
R.B.			Abus de biens sociaux...	
F.M.	1974	Nancy	Outrage aux bons moeurs	
J.S.	29.3.1974	Lyon	Escroqueries... Proxénétisme	
J.L.F.	5.1974	Clouance (Morbihan)	Coups et blessures volontaires	
J.C.P. déjà condamné	18.12.1974	Roanne	Hold up	C. d'Ass. Loire 23.12.77
F.L.	6.1.1975		Homicide volontaire, coups et blessures volontaires	
M.G.	2.4.1975	St-Etienne	Vols, escroqueries	T.G.I. St-Etienne 28.8.1975
A.B.	1975	Valence	Outrages à agents de la Force publique	T.G.I. Valence 10.6.1975
R.C.	1975	Tonnins (L. et G.)	Port d'armes de guerre prohibé	T.G.I. Marmande 10.3.1975
J.D.	oct. 1975	Paris	Fraude fiscale	
T.A. - A.V.	mars 1976	Nice	Faux monnayage	T.G.I. Nice 10.10.1980
J.F.	1 ^{er} avr. 1976	St-Dizier	Proxénétisme	
M.S.	1977	Yvelines	Proxénétisme (déjà condamné)	
C.L. - H.B.M.	5 juin 1977	Reims	Meurtre d'un militant C.O.T.	C.A. Reims 24.4.80 C. Ass. Paris 29.11.80
J.P. responsable dép.	10 juin 1977	Evreux	Ragarme entre colleurs d'affiche. Détention d'armes de guerre	T.G.I. Evreux 11.10.1979
J.G.	18.1.1978	Avignon	Incident électoral : destruction de véhicules	T.G.I. Avignon 19.12.1978
J.B.	3 avril 1978		Proxénétisme	
G.M.	juin 1978	Paris	Faux monnayage	T.G.I. Paris 17.11.1980
B.B.	1979	Chamart	Entraves à la circulation	T.G.I. Chamart 20.11.1979
N.M.	nov. 1979		Détention d'armes	
	6 janv...1980		Affaire de Bastelica : sont séquestrés A.O., P.B. et J.L.	
G.S.	31 juill. 1980		Vol d'armes	T.G.I. Paris 23.12.1980
G.M.	16 sept. 1980		Violences, détention d'armes et recet de titres au porteur	T.G.I. Paris 17.11.1980 et 23.12.1980
A.F.	1980	Chamart	Escroquerie	T.G.I. Chaumont 7.10.1980
A.P.	1981		Détention d'armes, faux	T.G.I. Paris 27.8.1981

**Audition de M. Charles PASQUA
Ancien Vice-président du Service d'action civique**

(Extrait du procès-verbal de la deuxième séance du mercredi 14 avril 1982)
Présidence de M. Alain Hautcoeur, Président

M. Charles PASQUA est introduit.

M. le Président lui rappelle que les dispositions législatives relatives aux commissions d'enquête lui ont été communiquées. A l'invitation du Président, M. Charles PASQUA prête serment de dire toute la vérité, rien que la vérité.

M. le Président : Monsieur Pasqua, nous vous avons demandé de venir parce que vous avez eu des responsabilités au sein du SAC jusqu'en 1969. A ce moment là, vous avez quitté le SAC dans des conditions que je vous demanderai de bien vouloir expliquer.

M. Charles PASQUA : J'ai appartenu au SAC, effectivement, de fin 1962 à l'automne 1969.

J'y ai exercé successivement les responsabilités de chargé de mission régional pour les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes. Puis, ayant quitté Marseille pour m'installer à Paris, j'ai donc résilié ces fonctions à la fin de l'année 1964 ou au début de l'année 1965, pour ensuite exercer les fonctions de vice-président.

J'étais à l'époque membre de l'UNR des Bouches-du-Rhône; j'avais été contacté par le secrétaire général du SAC, René Tiné, qui m'avait demandé d'accepter ces fonctions de chargé de mission régional, qui n'existaient pas encore.

Je l'ai fait dans l'optique qui était celle du Service d'action civique de l'époque : soutenir inconditionnellement l'action du général de Gaulle. J'ai été élu député en 1968 et, en 1969, s'est posé le problème de la réorganisation du Service d'action civique. A ce moment là, le secrétaire général était, si j'ai bonne mémoire, M. Le Meignan, et il a été envisagé de le remplacer par Pierre Debizet qui était revenu en métropole avant, en 1968, au mois de mai.

Or, M. Debizet, qui est un homme contre lequel, personnellement, je n'ai rien, mais qui avait dirigé le Service d'action civique en 1960, avait pris position, à l'époque, contre la politique préconisée par le général de Gaulle en Algérie. Il avait été conduit à abandonner ses fonctions. Pour moi, qui étais un partisan inconditionnel du général de Gaulle, une telle nomination au poste de secrétaire général ne me paraissait pas admissible et je l'ai dit. Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai quitté le Service d'action civique. De surcroît, le général de Gaulle ayant quitté le pouvoir au lendemain du referendum du 27 avril 1969, le maintien de l'organisation du Service d'action civique ne me paraissait pas souhaitable.

Voilà les conditions dans lesquelles j'ai quitté le Service d'action civique.

M. le Président : Vous l'avez quitté de vous-même, ou il y a eu une mesure d'exclusion à votre encontre ?

M. Charles PASQUA : Je l'ai quitté de moi-même, à la suite d'un comité directeur où nous avons eu une explication et où j'ai déclaré que je ne pouvais, en ce qui me concernait, accepter aucune collaboration d'aucune sorte avec M. Debizet s'il était nommé secrétaire

Jacques Foccart

Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Jacques Koch-Foccart (31 août 1913, Ambrières-le-Grand, aujourd'hui Ambrières-les-Vallées, Mayenne – 19 mars 1997, Paris), dit Jacques Foccart, était un conseiller politique français, secrétaire général de l'Élysée aux affaires africaines et malgaches de 1960 à 1974.

Sommaire

- 1 Biographie
 - 1.1 La 2ème guerre mondiale
 - 1.2 L'homme politique
 - 1.3 Monsieur Afrique
- 2 Notes et références
- 3 Bibliographie

Biographie

Jacques Foccart est le fils d'Elmire de Courtemanche, une créole guadeloupéenne de Gourbeyre (Guadeloupe), et de Guillaume Foccart, qui devint maire de cette dernière commune. Le jeune Jacques a six ans lorsqu'il quitte la Guadeloupe avec ses parents. Il conservera toujours des liens forts avec cette colonie devenue département d'Outre-mer.

La 2ème guerre mondiale

- Démobilisé après l'armistice de juin 1940, Foccart fonde avec un associé une importante affaire d'exploitation de bois à Rânes (Orne), qui fera pendant des années d'excellentes affaires avec l'organisation Todt(allemande).[réf. nécessaire]
- Il prend contact avec la Résistance en 1942 sur sa terre natale. Après des faits de résistance en Mayenne, il rejoint Londres et le BCRA Bureau central de renseignements et d'action. Il est enregistré sous le nom de Binot (référence au Boulevard Bineau, de Neuilly-sur-Seine, où il a habité</ref>).
- En août 1943, Foccart monte son propre réseau de résistance pour le compte du Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) de Londres. Très actif, indéniablement courageux, il devient rapidement le responsable de la Résistance pour les quatre départements de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et du Calvados.

Le 27 avril 1944, il franchit sous les balles un barrage de la Feldgendarmarie dans l'Orne. Son adjoint, Roger Le Guerne, est tué en le protégeant de son corps. Au moment du débarquement de Normandie, il est chargé du plan « Tortue »[1], mais le commandant Mazeline, chef départemental des FFI de l'Orne, à ce titre chargé à ce niveau du plan Tortue, qualifie l'action de Foccart de fantomatique dans Clandestinité. Les ordres de mission établis pendant cette période par le BCRA établissent cependant la réalité de son action.

- Il est en octobre 44 en Angleterre comme lieutenant-colonel car il a rejoint les services spéciaux alliés. Il monte l'opération Viacarage[2].
- Son nom est évoqué par la SRPJ de Rouen en 1953 comme étant lié à deux énigmes criminelles, l'affaire François Van Aerden à Rânes et l'affaire Emile Buffon à Joué-du-Plain en 1944.
- A la Libération de Paris, Jacques Foccart intègre la Direction générale des études et recherches (DGER, le futur SDECE - Service d'espionnage et de contre-espionnage), les services spéciaux que dirige un gaulliste historique, Jacques Soustelle.

L'homme politique

D'abord membre du conseil national, puis secrétaire général adjoint, il remplace en 1954 Louis Terrenoire comme secrétaire général du RPF sous la IVe République.

Monsieur Afrique

En 1952, il est coopté par le groupe sénatorial gaulliste pour participer à l'Union française, censée gérer les rapports de la France avec ses colonies. En 1953, il accompagne de Gaulle dans un périple africain. Il fait la connaissance à Abidjan d'Houphouët-Boigny. Il revient au pouvoir en 1958, en étant nommé par de Gaulle au poste de conseiller technique à l'Hôtel Matignon, chargé des affaires africaines.[3]

C'était le « Monsieur Afrique », homme de l'ombre du général Charles de Gaulle, puis de Georges Pompidou. Homme de réseaux, il joue un grand rôle dans la politique étrangère africaine à partir de 1960, au point qu'on a pu dire qu'il était, après de Gaulle, l'homme le plus influent de la Ve République. Il a été souvent considéré comme étant l'instigateur de nombreuses conspirations et coups d'État en Afrique durant les années 1960[4]. De Gaulle devant recevoir Ben Barka le lendemain de sa disparition pour s'entretenir de la Tricontinentale il est cependant très peu probable qu'il soit mêlé à cette affaire. En ce qui concerne les "coups d'Etat" qui lui sont attribués, il faut noter que les plus connus visaient soit à maintenir au pouvoir des présidents légitimes (Léon M'Ba au Gabon), soit à rétablir des présidents victimes de coups d'État (Emile Derlin Zinzou au Bénin). Considéré comme un proche du Maréchal Mobutu au Congo-Kinshasa, il fut également dès 1967 un acteur important du soutien apporté par la France à la sécession du Biafra, par livraisons d'armes et mercenaires interposés (dont Bob Denard et Jean Kay). Il recevait régulièrement les

chefs d'États africains « amis » soit dans l'appartement rue de Prony, dans le XVII^e arrondissement de Paris, soit dans la « case à fétiches », sous les combles de sa villa Charlotte à Luzarches (95).

Des critiques du gaullisme aiment à insinuer que deux bureaux se faisaient face au gouvernement : le bureau du Premier ministre pour la métropole, et celui de Foccart pour la Françafrique. Ce qui a été appelé les « réseaux Foccart » était constitué d'un carnet d'adresses très fourni qui faisait remonter jusqu'à lui les diverses tendances composant les relations franco-africaines, et de liens étroits avec les services secrets (SDECE, DST). Philippe Evanno en a fait partie [5].

Foccart ne se limitait pas à l'Afrique, puisqu'il était chargé par de Gaulle à la fois des services secrets et du suivi des élections, et en particulier des investitures durant les années 1960. Pendant les campagnes électorales, il fut accusé à plusieurs reprises d'utiliser barbouzes et blousons noirs contre les candidats de gauche. En 1969, pendant le bref passage d'Alain Poher à l'Élysée, une commode qui permettait d'enregistrer les autres pièces du palais fut découverte. L'affaire fut dévoilée par le Canard enchaîné et connue sous le nom de commode à Foccart.[6] Pierre Péan, dans sa biographie de Foccart ne donne pas crédit à cette affaire.

Jacques Foccart a été l'un des initiateurs principaux d'une certaine politique française en Afrique appelée « Françafrique » par ses détracteurs - terme emprunté à Houphouët-Boigny, repris par François-Xavier Verschave dans ce sens dans son ouvrage La Françafrique, le plus long scandale de la République - et qui se serait poursuivi sous François Mitterrand avec le fils de ce dernier, Jean-Christophe, surnommé Papa-m'a-dit.

Il fut le cofondateur du **Service d'action civique (SAC)**, service d'ordre du mouvement gaulliste (vice-président: Charles Pasqua). Il est aussi à l'origine de la création de l'union nationale inter-universitaire (UNI), mouvement universitaire créé à la suite de mai 1968.

Notes et références

- ↑ : Il faut ralentir par des attentats l'acheminement des blindés allemands vers le front de Normandie.
- ↑ ; son unité est connue sous l'acronyme SAARF. Son objectif est la libération des camps de prisonniers et de concentration : la plupart des hommes ayant participé sur le terrain à cette mission périlleuse y laisseront la vie.
- ↑ Dès lors, il dirige les services secrets pour tout ce qui concerne l'Afrique : chaque mercredi, il reçoit le général Paul Grossin, directeur du Sdece, pour lui transmettre sur ce dossier les consignes de l'Élysée
- ↑ Il n'est pas un coup ayant eu lieu en Afrique qui ne lui ait été attribué, jusqu'à l'assassinat de Ben Barka, en 1965, avec la fameuse formule répétée à l'audience : Foccart est au parfum.[réf. nécessaire]
- ↑ Pierre Haski, Irak : c'est officiel, l'UMP Julia n'est pas un « pied nickelé » [archive], Rue 89, 9 mai 2009.
- ↑ En première page du Canard enchaîné du 4 juin 1969, on peut lire en surbandeau L'histoire de la commode à Foccart, qui renvoie à la page 2, où il est question de la découverte de ladite commode. Le journal ajoute : « Cette découverte a eu l'avantage de mettre en évidence un petit fait qui en dit long : les propos tenus dans les propres bureaux de De Gaulle étaient écoutés et enregistrés par Foccart ». Foccart porte plainte contre le journal, relevant entre autres « les insinuations malveillantes lancées contre lui de manière épisodique, le présentant comme le chef d'une police parallèle, ou comme l'émence grise du chef de l'État ... » Durant dix semaines, le Canard instruit à l'avance le procès de M. Foccart, avec une page d'enquête et d'échos chaque semaine. Fin janvier 1970, le tribunal de Grande Instance de Paris se déclare incompétent et condamne Foccart aux dépens, au motif que Le Canard avait attaqué Foccart, homme public, sur la manière dont il exerçait ses fonctions, et que c'était Foccart privé qui s'estimait diffamé. Le 4 novembre 1970, la cour d'appel déboute Foccart.